



92701 Colombes Cédex

Téléphone : 01.47.60.80.00
Télécopie : 01.47.60.80.85

Assemblée municipale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 3 FEVRIER 2011

Affiché le 09/02/11

Le Jeudi 3 février 2011 à 19h30, le conseil municipal de la Commune convoqué par Monsieur Philippe SARRE, Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SARRE, Maire de Colombes.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur SARRE, Maire,

M. LOBRY, Mme. FRITSCH, Conseillère générale des Hauts-de-Seine, M. CHAIMOVITCH, Mme. ETCHEBERRY, M. DESTREM, M. DANILLO, Mme. MONGE, M. BACHELAY, M. PHANOR, Mme. BOUCHOUICHA, M. BOUHALOUFA, Mme. ANTOGNAZZA, M. FRAGER, Mme. BARTHELEMY-RUIZ, M. BEN BRAHAM,

Adjoint au maire

Mme. MARLIAC, M. ARCEDIANO, Mme. CHOMBEAU-SOUDAIS, Mme. LE GUENNEC-SARRE, M. LE PREVOST, M. BOUCHOUICHA, M. PATTIER, Mme. MACE (jusqu'à et y compris la délibération n°14), Mme. DIOP, Mme. CHOQUET, M. ESSAIED, Mme. PACARY, M. BENBELAID, Mme. DJEBBARI (jusqu'à et y compris la délibération n°14), M. GAUTIER (jusqu'à et y compris la délibération n°16), Mme. GAGNIERE, M. BELGOURCH, M. DRONIOU, Mme. GOUETA, Vice-Présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine, M. BONICI, Mme. VIGNON, M. GOUALLOU (jusqu'à et y compris la délibération n°14), M. RAINFRAY (jusqu'à et y compris la délibération n°17), Mme. COBLENTZ, Mme. YADE, Conseillère régionale, M. NICOT,

Conseillers municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

Madame AKHARRAZ par Madame BARTHELEMY-RUIZ

Madame BERNARD par Madame GAGNIERE

Madame MACE par Monsieur PATTIER (à partir de la délibération n°15)

Madame LAIGLE par Madame BOUCHOUICHA

Monsieur SARKIS par Monsieur FRAGER

Madame DJEBBARI par Mme DIOP (à partir de la délibération n°15)

Monsieur GAUTIER par Monsieur DRONIOU (à partir de la délibération n°17)

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur BAUER

Monsieur GOULLOU (à partir de la délibération n°15)

Monsieur RAINFRAY (à partir de la délibération n°18)

Monsieur TRUPIN

Mademoiselle LEGHMARA

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Philippe PATTIER

LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2010 est approuvé à l'unanimité.

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS INTERVENUES DEPUIS LE 16 DECEMBRE
2010 :

Année 2009

N° 78 : Convention de mise à disposition du gymnase du collège Lakanal à la ville de Colombes à titre payant

Année 2010

N° 120 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, à titre gratuit, en faveur du commissariat de Colombes

Intervenant : Mr BELGOURCH

N° 121 : Catalogue d'exposition : "Des noms qui marquent, 100 ans d'activités économiques et industrielles à Colombes" - Fixation du prix de vente - Réservation pour remise gracieuse.

N° 122 : Marché de Noël 2010

Fixation des droits de place

N° 125 : Convention de mise à disposition de la patinoire olympique de colombes en faveur de l'association "le Colombes sports de glace"

Intervenant(s): Mme YADE

N° 126 : Exercice du droit de préemption urbain du bien sis 1 boulevard Marceau à Colombes, cadastré section K n°176, d'une superficie de 208 m², appartenant aux Consorts LOISELET

Intervenant(s) : Mme YADE, M. RAINFRAY

N° 127 : Exercice du droit de préemption urbain du lot n°4 de la copropriété sise 250Bis rue Gabriel Péri à Colombes, cadastrée section BH n°92 et 94, appartenant à la SCI DACHAYO

N° 128 : Convention de mise à disposition d'un chien de travail ente la ville de Colombes et de Mr CARDUNER Pascal, chef de police municipale

N° 129 : Exercice du droit de préemption urbain du bien sis 118 rue d'Estienne d'Orves à Colombes, cadastré section AU n°273, d'une superficie de 592 m², appartenant aux Consorts GUILLEMOT

N° 130 : Convention de mise à disposition, à titre payant, des équipements sportifs municipaux, en faveur du lycée des métiers Valmy

Intervenant : M.BELGOURCH

N° 131 : convention de mise à disposition, à titre payant, des équipements sportifs municipaux, en faveur du collège Paparemborde

Intervenant : M. BELGOURCH

N° 132 : Deuxième modification de la régie de recettes à la bibliothèque Jacques Prévert

N° 133 : Modification de la régie de recettes à la patinoire municipale

N° 134 : Convention de mise à disposition à titre précaire et gratuit d'un bureau situé à la mairie de proximité Europe, 34 avenue de l'Europe, au profit de la Préfecture des Hauts de Seine

Intervenant(s) : Mme YADE, M. BELGOURCH

N° 135 : Création d'un tarif à 2 euros à la patinoire pour les colombiens et gratuite pour les centres de loisirs jeunes et 12-15 ans de colombes pendant les périodes des vacances scolaires sur la saison 2010/2011

N° 136 : Convention d'occupation précaire entre la ville de Colombes et Monsieur HALILOU Nouridine du lot n°1 de la copropriété sise 176 rue de Chatou à Colombes, cadastrée section BD n°57

Intervenant : Mme GOUETA

Année 2011

N° 1 : Exercice du droit de préemption urbain du bien sis 279 rue d'Estienne d'Orves à Colombes, cadastré section BC n°13, d'une superficie de 124 m², appartenant à la société ARDA représentée par M. KAMALAK Guluzar

N° 2 : Exercice du droit de préemption urbain des lots n°3 et 4 de la copropriété sise 445 rue Gabriel Péri à Colombes, cadastrée section BE n°52 et 232, appartenant à M. JAMGOTCHIAN Armand et Mme SOLAKIAN Thérèse

Monsieur GOUALLOU fait une intervention au sujet des décisions de préemption.

Monsieur le Maire rend hommage à Edouard GLISSANT, auteur martiniquais, décédé ce jour.

LE CONSEIL

PREND LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

N° 1 : Tarification du marché du centre - augmentation des droits de place

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 44 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts, UMP et Nouveau Centre

Vote contre : 1 M. BELGOURCH

Abstentions : 1 M. GOUALLOU

N° 2 : Demande de garantie d'emprunt de Colombes Habitat Public pour la réhabilitation de 368 logements n°14 à
62 rue d'Estienne d'Orves à Colombes

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Intervenant(s) : Mme YADE, Mme MONGE, Mme GOUETA, M. le Maire

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 3 : Attribution de subventions exceptionnelles à des associations proposant des actions en faveur des femmes

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : M. BELGOURCH, Mme GAGNIERE, Mme YADE, M. le Maire

Vote pour : 43 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts, UMP et Nouveau Centre

Ne prenant pas part au vote : 3 Centre et Démocrates – Colombes,
Mme MARLIAC

Interruption de séance à 20h45

Monsieur le Maire invite les représentants des associations, Mme GALLAIS, Présidente de L'Escale, Mmes CHOUKRI et HOMMAIS, membres du Conseil d'Administration de La Lumière de Colombes, Mme LEMONNIER, Présidente du Mouvement français pour le planning familial, Mme JACQUEMAIN, Présidente du Secours Catholique Maman Secours, Mme ALLAIN, Présidente du Football Club Féminin de Colombes à présenter leurs actions aux membres du Conseil municipal.

Reprise de séance à 21h15

N° 4 : Convention entre la Ville et l'association les ZULUBERLUS relative à l'organisation des soirées 109 et à une participation renforcée à la fête de la musique

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : M. GOUALLOU, Mme GOUETA, M. FRAGER, M. le Maire

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts

Vote contre : 9 UMP et Nouveau Centre
Centre et Démocrates - Colombes

N° 5 : Approbation du dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols - POS - après enquête publique

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. RAINFRAY, M. GOULLOU, M. le Maire

Vote pour : 39 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts, Centre et Démocrates - Colombes

Vote contre : 7 UMP et Nouveau Centre

N° 6 : Plan Local d'Urbanisme de Gennevilliers - avis du conseil municipal sur le projet de modification n° 5

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. GOULLOU, Mme VIGNON, M. LOBRY

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts

Vote contre : 7 UMP et Nouveau Centre

Ne prenant pas part au vote : 2 Centre et Démocrates - Colombes

N° 7 : Concession d'aménagement pour l'aménagement Charles de Gaulle Est - approbation du lancement de la
procédure

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. RAINFRAY, M. GOULLOU

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 8 : Taxes d'urbanisme : remise gracieuse des pénalités et intérêts de retard - M. DANGAS

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 9 : Taxes d'urbanisme : remise gracieuse des pénalités et intérêts de retard - M. Mme SISTERON

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 10 : Travaux de désamiantage et de démolition de divers bâtiments communaux

Attribution du marché de travaux

Rapporteur : Monsieur DESTREM

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 11 : DSP assainissement - avenant n°5

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 12 : Demande formulée par la Société Le Joint Français en vue d'obtenir la régularisation de sa situation administrative pour les installations de joints industriels et de mastics d'étanchéité qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Bezons, 84-116 rue Salvador Allende - Enquête publique - Avis du Conseil Municipal

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Intervenant(s) : Mme GOUETA, Mme YADE, M. le Maire

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts

Vote contre : 7 UMP et Nouveau Centre

Ne prenant pas part au vote : 2 Centre et Démocrates - Colombes

N° 13 : Entretien des bacs à sable et des sols fluents

Attribution du marché

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Intervenant(s) : M. NICOT

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 14 : Fourniture d'outillages horticoles divers

Attribution du marché

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 46 (unanimité)

N° 15 : Contrat local de sécurité

Rapporteur : Monsieur GAUTIER

Intervenant(s) : Mme CHOQUET, M. BELGOURCH, Mme FRITSCH, M. CHAIMOVITCH,
Mme CHOMBEAU-SOUDAIS, Mme YADE, Mme GOUETA, M. le Maire

Vote pour : 36 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe Europe Ecologie - Les
Verts

Vote contre : 9 UMP et Nouveau Centre,
Mme CHOMBEAU-SOUDAIS,
M. BELGOURCH

N° 16 : Fourniture d'équipements routiers

Attribution des marchés

Rapporteur : Monsieur BENBELAID

Vote pour : 45 (unanimité)

N° 17 : Adoption du Plan de Déplacements de Colombes

Rapporteur : Monsieur BACHELAY

Intervenant(s) : Mme GOUETA, M. FRAGER, Mme COBLENTZ, M. BEN BRAHAM, M. PATTIER,
M. le Maire

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et Parti
de Gauche, Groupe Citoyens Autrement,
Groupe Europe Ecologie - Les Verts

Vote contre : 8 UMP et Nouveau Centre, M. BELGOURCH

N° 18 : Compte rendu à l'assemblée délibérante des marchés à procédure adaptée et des contrats conclus au titre de la délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : Monsieur LE PREVOST

Prend acte : 44

N° 19 : Information en application de l'article 133 du code des marchés publics sur les marchés conclus en 2010 par la commune de Colombes

Rapporteur : Monsieur LE PREVOST

Prend acte : 44

N° 20 : Convention de partenariat entre la ville de Colombes et l'association les Petits Marchés de Colombes

Rapporteur : Monsieur LE PREVOST

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 21 : Animations commerciales sur les marchés du Petit Colombes et Marceau Attribution d'une subvention de fonctionnement consentie en 2011 à l'association "Les Petits Marchés de Colombes"

Rapporteur : Monsieur LE PREVOST

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 22 : Animations commerciales sur le marché du Centre

Subvention de fonctionnement consentie en 2011 au Groupement des Commerçants non Sédentaires

Rapporteur : Monsieur LE PREVOST

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 23 : Dispositif de volontariat de Service Civique : demande d'agrément auprès de l'Agence du Service Civique

Rapporteur : Madame ANTOGNAZZA

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 24 : Acceptation du legs BOUYER à la Ville de Colombes dont la gestion sera confiée au Musée municipal d'art et d'histoire de Colombes

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 25 : Affectation au Musée municipal d'Art et d'Histoire à fin d'inscription à l'Inventaire réglementaire de ses collections de plusieurs œuvres (3 estampes d'Asger JORN, 1 tableau de Théodule RIBOT)

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 26 : Demande de subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées en soutien de l'achat du tableau « La tireuse de cartes » de Théodule RIBOT au Musée municipal d'Art et d'Histoire.

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Vote pour : 44 (unanimité)

N° 27 : Maintenance du matériel électromécanique des offices de restauration et des cuisines des établissements scolaires, des crèches, des bâtiments administratifs et des bâtiments sportifs du parc Lagravère
Autorisation de signature du marché

Rapporteur : Madame CHOQUET

Vote pour : 44 (unanimité)

QUESTION ORALE

QUESTION ORALE DU GROUPE UMP et NOUVEAU CENTRE

Question posée par Mme GOUETA, Vice-présidente du conseil général des Hauts de Seine, Maire honoraire, conseillère municipale :

« Monsieur le Maire,

Le dispositif Autolib' se met actuellement en place à Paris et dans 41 villes de banlieue.

Le principe de ce dispositif, vous ne l'ignorez pas puisque cette information a été largement relayée par la presse, est de louer des voitures électriques pour effectuer de courtes distances au sein du périmètre du Grand Paris. Ainsi 250 km peuvent être réalisés par ce véhicule grâce à sa batterie novatrice, rechargeable en 4 heures.

Il semblerait que dans le Nord du Département, les villes de Villeneuve-la-Garenne, Asnières, Levallois, Courbevoie et la Garenne-Colombes s'inscrivent dans cette perspective dont les premiers travaux d'installation des stations devraient commencer en avril 2011 pour couvrir, en mars 2012, Paris et 36 communes de la Petite Couronne.

Vous avez, Monsieur le Maire, débuté votre mandature par les Assises pour une Ville Ecologique et la réactualisation l'Agenda 21 : Vous sembliez donc prendre un grand intérêt à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi je suis étonnée de ne pas voir la ville de Colombes prendre part à ce projet.

Pouvez-vous me dire, Monsieur le Maire, si l'écologie et le développement durable ne relève pour vous que d'une question d'affichage ou, selon vos termes, d'une réelle volonté de « *construire l'avenir* ».

Je vous remercie. »

Réponse de Monsieur le Maire :

« Madame,

Oui, l'écologie et le développement durable relèvent pour nous de cette volonté de construire l'avenir, en témoignent les actions municipales en la matière, comme l'adoption d'un agenda 21 – et non la réactualisation comme vous le laissez entendre. Et dans cette question de la ville durable figure en bonne place la question des déplacements et des transports. Là encore, l'adoption du PDC en est un axe fort, tout comme l'est le développement des transports en commun.

C'est dans ce contexte que se pose la question de la participation de la ville au système « autolib ».

Dès 2008 et les premières annonces de ce projet, nous avons été en contact, d'abord avec la mairie de Paris puis avec le syndicat mixte autolib'. Nous avons alors décidé de nous placer dans une situation d'observateur de ce projet, pour plusieurs raisons : d'une part, si l'idée était séduisante sur le papier, nous attendions d'avoir plus d'éléments sur la réception possible d'un tel projet par la population ; je tiens ici à rappeler un élément de comparaison : le système velib', présenté comme le grand frère cycliste d'autolib', venait alors d'être mis en place (il a été inauguré à l'été 2007) et son ouverture à la première couronne se heurtait à des difficultés diverses,

notamment juridiques (celle-ci ne sera réalisée, et que très partiellement pour des villes limitrophes de Paris, qu'à partir de 2009) ; mettre en place autolib' sans réelle étude d'impact pouvait alors paraître prémédité. D'autre part, la question financière et du coût pour la ville devait être mieux défini, ce qui paraissait difficile tant que l'opérateur n'était pas choisi. Enfin, les villes voisines se montraient elles aussi hésitantes sur l'adhésion au projet, et celui-ci n'a de cohérence que si un réel maillage est assuré.

Aujourd'hui, ces différents points ont été clarifiés ; comme vous avez effectivement pu le voir dans la presse, les villes voisines, de tous bords politiques d'ailleurs, se sont engagées dans le projet, qui est fortement attendu par la population et par les entreprises. En outre, les conditions financières ont été clairement définies. Enfin, le délégataire a été choisi, et il offre de solides garanties quant à la bonne maîtrise de ce projet, tant en termes de maintenance des véhicules et de « bilan carbone » (puisque les éventuels rééquilibrages entre stations approvisionnées et stations vides seront assurés individuellement, et non par camions comme cela aura pu être le cas) – j'ajouterai que le projet créera aussi plus d'un millier d'emplois.

Nous avons donc intensifié nos échanges avec le syndicat, et nous travaillons actuellement à la définition du nombre de stations ; à titre indicatif, le syndicat nous conseille l'aménagement de 20 stations, soit une tous les 350 mètres. Nous pouvons choisir d'en installer moins, sachant que le nombre minimal est de 7. La question de l'emplacement de ces stations est bien sûr liée, sachant que les places peuvent être en voirie (ce qui est à réfléchir dans le cadre global de notre politique de stationnement) et / ou en parking (ce qui est là à inclure dans la négociation actuelle avec Q-Park). Cette question est aussi posée avec les villes limitrophes, afin d'optimiser les stations.

Dans ces conditions, et compte-tenu de ses nombreux avantages, l'adhésion au syndicat autolib' sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 3 mars, avec un objectif d'installations des stations fin 2011-début 2012.

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EST PREVUE le 3 MARS 2011.

LA SEANCE EST LEVEE à 1h30.

LE MAIRE

Philippe SARRE